



Protection de l'enfance
XIX-XX^e siècles

Pour citer cet article :

Denyse Delsarte, "Rapport de stage d'élève assistante sociale à Lille", texte manuscrit, 3 mai 1937, 16 p.

3 Mai 1937

Denysse Delbarte

1^{re} année

Rapport de Stage du 5 au 24 Février :
Enquête pour le Tribunal pour Enfants

Quand un enfant a commis un délit : un vol par exemple, et qu'il est amené devant le Tribunal, la tâche du juge est très délicate. La sentence qu'il prononcera ne sera pas une sanction punitive mais une décision de la meilleure méthode à prendre pour redresser l'enfant, lui faire saisir pourquoi son acte est mauvais et lui apprendre à vivre en honnête homme... Toute la législation du Tribunal pour enfants est marquée de ce souci d'éducation ; dans certains palais les cérémonies de cette chambre particulière sont dépourvues de tout l'appareil solennel et infamant des autres audiences : il ne s'agit pas d'accabler l'enfant suivant la gravité de son acte, mais de l'accueillir comme un malade, et de choisir les remèdes qui semblent efficaces dans son cas particulier.

Le juge devenu médecin ne se contente plus
du code et du récit d'un gendarme prussien;
il sait que le jeune délinquant est souvent moins
coupable que son milieu et il veut connaître
cet entourage, cette famille, ce caractère, avant
de statuer sur le sort du prévenu.

Le juge du Tribunal pour enfants a donc
besoin de renseignements particuliers, de plus il a
besoin de la collaboration des Parents qui il veut
aider ou suppléer dans leur rôle d'éducateurs.

Pour y arriver il appelle près de lui un agent
de liaison: l'assistante du Service Social auprès
des tribunaux pour enfants.

Parmi toutes les activités de ce S.S., il en
est une: la première en date, et dont les autres
dependent, qui est particulièrement passionnante
à cause du travail de recherches qu'elle suppose
et de l'effort considérable qu'elle engage: je veux
parler de "l'enquête sociale approfondie sur l'enfant,
la famille, le milieu..." (texte de l'Ordonnance)

J'ai fait une enquête de ce genre, comme
stagiaire, en février dernier. Je voudrais montrer

3

à l'aide de cet exemple vécu, comment on s'y prend; ou plutôt si c'est possible, démontrer le mécanisme du rapport qui grossit les dossiers du greffe du Tribunal.

- I. les données : le départ
- II. les visites : de la famille
auprès des tiers { institutrices
bienfaitrices
employeurs
voisins
- III. les contradictions : impressions prises des enfants.
l'enquête rebondit.
- IV. les conclusions : qh au milieu
qh à la famille
qh aux enfants.
- V. Rédaction du rapport.

I. Le Départ

Je me mets en campagne, munie d'un résumé succinct des faits reprochés:
Les deux frères D. ont volé de l'argent et des vases chez un voisin qui a porté plainte; c'est leur frère aîné qui les a conduits au commissaire en rapportant

une bague nouée dans leurs vêtements et réclamée par le Curé de la paroisse. Les enfants sont déjà au Buisson parce que leur mère a demandé leur placement.

Les adresses du plaignant et de plusieurs voisins sont indiquées. Il s'agit de familles habitant des baraquements construits sur les fortifications: ce qui annonce l'étude d'un milieu spécial et une enquête assez facile car tous l'entourage est certainement au courant du voisin, il n'y a pas de réputation à sauvegarder.

II. Les Visites

a) dans la famille: le logis familial est une baraque de planche au milieu d'autres baraques groupées sur un talus boueux dont les ornières sont comblées par des débris variés. L'intérieur en est misérable: les meubles boiteux, les murs tapissés de papier journal... L'étroite cuisine est encombrée par des voisines qui entourent la famille entière: mère, frère aîné, fille cadette, il ne manque que les deux délinquants. La mère est infirme,

5
elle parle abondamment & correctement, fait de grandes protestations d'amour maternel, raconte la mort de son mari, rappelle ses habitudes religieuses anciennes & actuelles. Elle nie toute responsabilité dans le vol de ses fils et la refette sur les instituteurs qui ne l'ont pas avertie quand les enfants manquaient la classe.

L'impression que laisse cette visite est assez complexe: il semble y avoir un certain sens familial qu'on pourrait peut-être développer; j'ai remarqué plusieurs contradictions mais j'emporte des ~~précisions~~ certitudes:

- 1) précisions d'état-civil (sur la famille)
- 2) adresses des instituteurs des enfants.
Des oncles & oncles qui se sont occupés de la famille.
- 3) Alcoolisme, tuberculose du père, mort récemment.
- 4) Grande pauvreté: moyenne économique: 170.
- 5) R. 14 ans, l'un des petits voleurs est le préféré de la famille, tandis que F. 11 ans, est considéré comme très difficile et souvent battu.

6) chez les frères: C'est par une tournée de 18 visites chez les frères que je suis arrivée à

éclairer le problème - des raconter toutes seraient
beaucoup trop long : quelques notes succinctes
suffiront à les caractériser :

chez les instituteurs : je suis reçue avec condescendance
par des messieurs "officiels" qui
chargent la famille D. et écrasent les
enfants de l'épithète : "arriérés". Cependant la
personne qui fait la classe à F. a remarqué
ses efforts pour rapporter ses devoirs du soir et
se lever quand on lui enfait l'observation.

chez les bienfaiteurs : on rencontre une discrétion et une
illusion tout ecclésiastique. Heureusement
la religieuse de St Vincent de Paul a bien compris
mon rôle d'enquêtrice et m'a beaucoup aidé
par ses révélations très chrétiennes et très clair-
voyantes sur le milieu des baraquements !

chez les employeurs : je peux me rendre compte
du parti courageux qu'a eu le
Papa décidé et de son caractère dominant dont
ses enfants ont hérité : c'était un chiffonnier.

chez les voisins : les baraquements abritent des
misères variées et pitoyables ; on y

7

celle le vice qui se cache eh de braves gens
qui ont échoué là on ne sait comment...
Tous connaissent R. & F. ; en général
la sympathie va à R. ; ils ont presque
toujours utilisé la servilité des deux enfants et
remarqué les difficultés de la famille D. qui
s'extirpait souvent : scènes d'ivresse, batailles
entre les frères. Certains d'entre-elles ont été
mêlés à l'affaire soit comme volés, soit comme
récepteurs ; on remarque vite que le petit village
est partagé en deux clans : celui des "sympathisants"
qui soutiennent M^{me} D. celui des "moralistes"
qui la blâment...

Toutes ces visites furent marquées au
coin de l'originalité mais deux furent épiques :
1) la rencontre avec le plaideur, homme
bourru vivant solitaire dans une roulotte.
Il aimait les enfants eh se montre peiné
parce qu'ils ont abusé de sa confiance pour
le voler. Il a porté plainte car son maigre
budget ne supporte pas la perte de 12^{fr} eh
d'une livre de graisse : ses regrets vont servir
au saint-doux - sa nourriture pour une
semaine !

- 8
- b) la rencontre avec un garçon de 14 ans, camarade des délinquants ; pauvre ophélia Balloté, qui m'aborde en semblant puis se révèle un brave petit cœur : son récit objectif et intelligent me fut très utile.

III. Les Contradictions.

Dans toutes ces conversations j'avais accumulé les découvertes, mais j'étais très perplexe :

- Comment concilier le soi-disant retard mental des enfants avec les nombreux vols qu'ils ont commis ?

- Comment expliquer leur amour de l'école buissonnière et leur éloignement pour la fréquentation et le jeu avec les enfants de leur âge ?

- Comment concilier la mauvaise conduite prolongée et ignorée des enfants avec la brusque décision du frère aîné qui, un beau matin, conduit tout le commissaire : garçons, montre bracelet, compas, et vélo quoique par une voie détournée ?

9

- Comment concilier la sagesse des enfants
à l'école & au Buisson avec leur conduite au
baraquement: cris, rébellion, bataille?

- Comment concilier la paresse de Gaston qui
ne travaillait pas depuis un séjour à l'hôpital de
n'aidait en rien sa mère, ~~même quand il s'agit~~
même en cassant du charbon, avec son subit
desir d'avoir de l'ouvrage qu'il trouve
d'ailleurs avant la fin de l'enquête?

- Quelle est la responsabilité du père, mariage
méchante, et la responsabilité de la mère, éducation
déplorable?

Visite aux enfants: La lumière se fait en partie
du patronage de l'abbé Stahl;

Les enfants sont laissés à l'enquêtrice, chacun
leur tour.

A ma grande surprise ce sont des petits
garçons chétifs, en retard, mais pas bêtes du tout;
ils sont encore très enfants, F. n'est pas
souverain, plutôt très timide. Ils rappellent des
souvenirs lamentables avec un calme déconcertant,
ils ont subi les scènes & les coups sans chagrinement,
comme une chose qui fait partie de l'existence.

10
Mativement, ils révélaient l'emploi du temps des
jours d'école buissonnière : se ~~rappe~~lant les leçons
paternelles, ils allaient par les remparts, à la recherche
des bouffes pour les vendre au marchand d'os.

L'argent 'recupéré' de cette façon, de celui qu'ils ga-
gnaient en faisant les commissions était consacré
à l'achat de cigarettes - Et nous voilà au
cœur du mystère : ces gosses privés de tout nécessaire
ont une passion effrénée pour le tabac ; le plus
grand, surtout, marque une idée fixe à ce sujet :
c'est un petit déséquilibré qui s'hypnotise sur ce
désir : fumer, pour l'assouvir il est prêt à tout.

Leur sens formidial paraît assez faible ;
bien sûr ils aimeraient mieux être chez eux, mais
ils sont bien au patronage et acceptent d'y rester
longtemps - F. semble même préférer ce séjour :
son cas est assez bizarre, c'est un petit colérique
qui garde comme au grand frère, des mauvais
humeurs qu'il a subis ; pourtant il a une
plainte : "Maman vient pas me voir."

Quant au vol, leurs récits concordent :
c'est R. qui prenait les initiatives, à

47

plusieurs reprises ils ont volé : du patronage, chez les voisins, mais savent-ils que c'est mal faire ?

L'enquête rebondit - ... Cette attitude des enfants confirme quelques hypothèses et surtout renforce les doutes qui persistent sur l'intégrité et la valeur de la mère. La dernière visite chez cette dernière fut une pénible épreuve : elle n'arriva pas à soutenir son rôle, et sa langue, oubliant la synthèse, retrouva peu à peu l'affreux vocabulaire familial. Elle devenait sous nos yeux grossière et vile, et finit par raconter à sa manière les circonstances qui avaient mené son mari en prison, son fils à la liberté surveillée - Nous avons une idée des correspondances et des relations entretenu, nous constatons l'impéritie ménagère et la capacité en comédie.

Bien des choses s'expliquent enfin, en particulier la phrase de Mme D. "Je ne veux pas avoir d'histoires avec la police..." - En effet, elle aurait tout à perdre si on remuait le passé en fouillant dans le présent ; c'est pour cela que les plaintes diverses des volés l'ont déterminée à prendre les devants :

en conduisant ses enfants au commissaire, elle avait l'air de vouloir les corriger et se mettait à l'abri de tout soupçon puisqu'elle prétendait ignorer jusque là les fautes des écoliers...

En réalité elle devait les exploiter et tirer ses ressources de leur adresse d'une part et de son kalilehi à quémander d'autre part. Quand au fils aîné, chef de famille ombrageux, il s'en donna ché à sa paresse par nécessité et par désir de sauver les apparences.

Encore quelques visites de contrôle, une en particulier au dispensaire, et j'arrive aux conclusions.

IV. Les Conclusions

Quant au milieu : La hâte agglomération des baraquements ferme tous les voisinages, toutes les promiscuités - les enfants s'y promènent, m'a dit l'institutrice du quartier.

Quant à la famille : malgré tout mon désir de cultiver le sens familial, il a fallu accepter l'évidence : tous les problèmes sociaux accablent

13

ce foyer: alcoolisme, tuberculose, syphilis, prostitution.
Quant aux enfants: Ils sont des victimes.

Physiquement: la misère et l'hérédité les accablent - Moralement, le mauvais exemple et peut-être l'apprentissage du vice les ont déjà marqués.

Ils ont 14 et 11 ans; d'après l'enquête ils ne sont guère sociables mais capables d'efforts; on peut encore les guérir et les redresser.

C'est tout un travail de rééducation qui s'impose, tâche de spécialiste pour laquelle le patronage de l'abbé Stahl est tout désigné; puis que la famille est incapable d'assumer son rôle, R. et F. seront proposés pour le placement.

Mais ils ont un frère et une sœur aux quels se penche quelquefois. Les 17 ans de l'aîné sont peut-être incorrigibles, mais la petite sœur de 8 ans est une fille innocente que l'on voudrait préserver de la misère sordide et des contagions redoutables.

V. Rédaction du rapport.

Quand l'enquête est terminée, l'assistant doit consigner ses résultats dans un rapport destiné au juge d'instruction. Il faut apporter à ce personnage quelque chose qui soit précis, intéressant, probant, et qui résume immédiatement les conclusions sociales.

Il y a pour cela un plan type, et un style caractéristique qui sont employés par toutes les assistantes du S.S. auprès des tribunaux. L'originalité n'est pas permise !... Et cet art (ou cette science, je ne sais) ne s'acquiert pas du ser coup.

En tête une énumération de renseignements objectifs : état-civil très complet, profession, ressources.

Puis une description évocatrice du domicile et de la tenue vest. Ici on ne cite plus des faits, on les interprète de façon à donner une impression aussi exacte que possible.

Ensuite un récit de l'histoire familiale qui signale les hérédités et les habitudes saillantes.

18

Enfin une nomenclature des renseignements obtenus chez les tiers : on les groupe de manière à camper le caractère de chaque membre de la famille en citant les sources : voisins, instituteurs... même nominalment.

Toute une partie du rapport est consacrée au petit délinquant : milieux dans lesquels il a vécu, distractions à loisirs, scolarité, caractère & conduite.

voilà les titres des paragraphes qui le concernent. A la lecture de ces pages, une vivante silhouette se profilera : tempérament physique & moral, genre de vie.

L'enquêtrice a rédigé ces pages avec un grand souci de vérité, en respectant les contradictions qu'elle a recueillies ; mais elle doit faciliter le travail du juge et ne lui laisser aucun raisonnement à tenir ; elle ne lui apporte pas une série de faits, mais une version psychologique des faits : ainsi elle n'écrira pas : Monsieur Untel a pleuré,

78

mais : M^r Untel est sensible - (d'où la question préalable : M^r Untel a-t-il bien versé des larmes de chagrin, n'étaient-ce pas plutôt des pleurs de rage ?)

C'est encore pour être véridique que l'enquêteuse n'affirmera qu'avec prudence. Si elle doute, elle manie le mode conditionnel dans une habile gradation !

Au terme du rapport, la conclusion suggère au Président du Tribunal, la décision qu'il prendra à propos de l'enfant. Celui-ci peut être rendu à sa famille purement & simplement, ou remis à ses Parents sous le régime de la liberté surveillée, ou confié à un patronage avec placement à domicile, ou déposé dans une maison de rééducation, ou incarcéré dans une maison dite de correction...

L'avis de l'assistante du S.S. a une influence prépondérante sur le jugement... aussi c'est après avoir beaucoup réfléchi et mesuré ses responsabilités que l'enquêteuse formule une opinion si grave pour l'avenir de son petit ami : l'enfant coupable.